



# La participation des écoles au dispositif "Mon Village, Espace de Biodiversité", piloté par l'association ABEI Locales

## Présentation du projet

La richesse de la biodiversité est d'une importance capitale : elle fait partie de notre patrimoine naturel, fruit de centaines de millions d'années d'évolution dont nous faisons nous-mêmes partie. Les interactions entre les espèces végétales et animales sont complexes et résultent d'un équilibre fragile et souvent menacé. Les actions visant à la protéger sont indispensables.

"**Mon Village, mon Quartier, Espace de Biodiversité**" est un dispositif d'accompagnement à la découverte de la biodiversité de proximité. L'objectif est que chacun (collectivités territoriales, familles, enfants, agents, associations, entreprises, agriculteurs, apiculteurs) puisse **s'appropriier son territoire** en vue de s'impliquer dans la gestion d'un bien commun : la nature et sa biodiversité.

L'association ABEI Locales est chargée de promouvoir le dispositif et d'accompagner sa mise en œuvre auprès des communes adhérentes. Le projet s'appuie sur un ensemble d'actions qui vont contribuer à améliorer les connaissances sur notre environnement. Il permet aux citoyens d'observer et échanger sur la biodiversité et de modifier naturellement leurs pratiques via :

### ➤ des animations privilégiant les démarches expérientielles :

- dans les écoles (3 à 4 animations par classe) : éveillent la curiosité des enfants envers la nature et sa biodiversité : elles les aident à se les approprier et avoir envie de les protéger ;
- une œuvre d'art collective est réalisée par les classes participantes la 2<sup>ème</sup> année du projet ;
- dans les communes (4 animations "village" organisées par les communes et un groupe local constitué d'habitants volontaires) : stands interactifs, sorties nature, fête de l'abeille... ;
- conférences de type "Université Populaire" : action qui sera de plus en plus développée sur le long terme afin d'apporter un socle solide de connaissances aux habitants ;

### ➤ la mise en place de "supports matériels" pour éveiller l'intérêt des habitants :

- accueil d'un rucher pédagogique communal. Il est indispensable que le groupe local "biodiversité" soit en lien avec l'apiculteur volontaire qui exerce le suivi du rucher. Le groupe local consultera l'apiculteur pour l'organisation de la fête du miel ou autres événements en lien avec le rucher et veillera à valoriser le travail effectué par l'apiculteur ;
- semis de graines de fleurs mellifères et nectarifères pour constituer une prairie fleurie ;
- mise en place d'un "carré pour la biodiversité" ;
- fabrication et mise à disposition d'abris à insectes aux enfants et proposition d'ateliers découverte des invertébrés (les différents groupes d'invertébrés, leur rôle, leur importance dans l'écosystème ainsi que l'importance de la diversité des habitats).

## La participation de l'école au projet

Les enfants sont les citoyens de demain. Il est important qu'ils soient sensibilisés aux questions environnementales dès le plus jeune âge, afin qu'ils grandissent en apprenant à aimer et connaître la nature et en adoptant des gestes respectueux de leur environnement. L'intérêt peut être porté jusqu'aux familles.

Le projet concernant les écoles a été validé par l'inspection académique : c'est une condition indispensable à l'accessibilité de toutes les écoles au projet.



## Les animations



**Trois animations par classe** adhérant au projet sont organisées la première année scolaire (une quatrième, facultative, est possible sur demande). Les enseignants participant au projet devront choisir les animations proposées parmi différents partenaires éducatifs de l'association ABELocales (détail dans un document annexe présentant les animations et le niveau recommandé pour les élèves). D'autres partenaires au choix des professeurs peuvent également être proposés, sous réserve de budget et avec accord de l'association ABELocales, pour des animations compatibles avec les thématiques du projet (biodiversité, environnement...). Il est recommandé de choisir le même partenaire éducatif pour au moins deux animations, afin d'avoir un suivi cohérent.

Nos partenaires éducatifs sont, par exemple :

- ❖ les CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) ;
- ❖ des membres de l'association ABELocales (Tiphaine Coillot) ;
- ❖ des apiculteurs et biologistes (Charlotte Legrand, Philippe Roy) ;
- ❖ un naturaliste et forestier (Alain Persuy).

## Peinture des ruches pédagogiques de la commune



Les enfants peindront les trois ruches pédagogiques de la commune. Etant donné que les ruches accueilleront les essaims à partir de la mi-mars, **leur peinture devra idéalement être terminée avant les vacances de février**. La peinture et les ruches, fournies par l'association ABELocales, seront transmises à l'école par votre commune. Les enfants laisseront libre cours à leur imagination en peignant l'extérieur des corps de ruche, des hausses et du toit et peuvent nommer les ruches.

C'est l'occasion pour eux de découvrir en toute sécurité les éléments d'une ruche et le monde des abeilles (avec l'apiculteur de la commune s'il le souhaite) et de parler des pollinisateurs. Ils pourront présenter leur œuvre à leur famille et amis, une fois les ruches installées dans votre commune.

## La réception d'abris à insectes

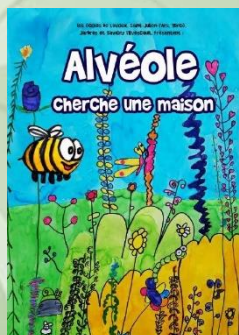


**Les enfants des classes adhérentes reçoivent chacun, sur la base du volontariat, un abri à insectes et un livret informatif pour les guider.** Les abris peuvent être installés dans les jardins (ou même balcons) de chaque famille, ils serviront de support d'observation et éveillent l'intérêt pour les insectes en général. Ils permettent d'aborder la notion d'habitat, le rôle de chaque groupe d'animaux dans l'écosystème et l'importance des insectes pollinisateurs.

Selon la volonté du groupe local de votre commune, chargé d'assembler les abris à insectes, il vous est éventuellement possible de faire participer les enfants sous forme d'atelier traçage des trous à percer. Cela permet de se familiariser avec l'abri et de découvrir le mode de vie des abeilles sauvages.



## L'œuvre d'art collective (2<sup>ème</sup> année du projet)



La deuxième année du projet, l'association ABELocales organise une réunion entre les enseignants des différentes communes pour choisir la thématique et le support de l'œuvre d'art commune (exemples : bandes dessinées, fresques, totems...). Le but est de travailler en classe sur une thématique liée à la biodiversité avec l'ensemble des écoles du projet de l'année considérée :

- ❖ chaque école produit autant d'œuvres identiques qu'il y a d'écoles participantes ;
- ❖ assemblées, les productions ne forment plus qu'une seule œuvre d'art collective, identique dans chaque école. L'œuvre sera exposée dans chaque commune **avant les vacances d'été**.

Ce travail, outre l'aspect artistique, permet de créer un dialogue entre communes et écoles, de s'instruire et s'intéresser à différentes facettes de la biodiversité, et d'observer attentivement un végétal ou un animal afin de pouvoir le représenter fidèlement.

## Pour vous aider à réaliser les actions : une liste à cocher

**Choix des animations et partenaires éducatifs** (à communiquer à l'association ABELocales, qui mettra les partenaires en relation avec l'école après signature du devis) :

- animation 1 : .....
- animation 2 : .....
- animation 3 : .....
- animation 4 (facultative, sur demande) : .....

**Ruchers pédagogiques communaux :**

- peinture des ruches vides par les enfants (peintures fournies par l'association ABELocales) ;
- visite (voire installation, selon les possibilités) du rucher avec l'aide de l'apiculteur, en respectant les consignes de sécurité (facultatif, en fonction des possibilités des enseignants et des préconisations de la commune).

**Abris à insectes :**

- les enfants ont reçu chacun un abri à insectes et un livret informatif ;
- les enfants ont participé à l'atelier "traçage" avec le groupe local (facultatif).

**Œuvre d'art collective (2<sup>ème</sup> année du projet) :**

- participation à la réunion sur l'œuvre d'art collective avec les autres enseignants (réunion organisée par l'association ABELocales en début de 2<sup>ème</sup> année scolaire) ;
- création de l'œuvre d'art collective avec ma classe.

### Les documents informatifs complémentaires qui peuvent vous être fournis :

- **le détail des animations** proposées par les partenaires éducatifs de l'association ABELocales ;
- de nombreuses ressources sur les différentes actions du projet sont disponibles sur le site internet de l'association et peuvent être utilisées en classe (documents relatifs aux abris à insectes, informations sur les pollinisateurs, actions à réaliser dans son jardin pour aider la biodiversité...) ;
- la salariée Tiphaine Coillot, qui propose notamment l'animation "habitats", peut fournir les éléments de son atelier sur demande si les enseignants souhaitent le réaliser eux-mêmes avec leurs élèves.

Si vous avez besoin de précisions ou de tout échange à propos du projet, n'hésitez pas à **contacter l'association** via les coordonnées mentionnées ci-dessous.

Association **ABELocales**

Action pour la  
Biodiversité,  
l'Environnement et les  
Initiatives  
Locales



www.abelocales.fr  
abelocales@gmail.com  
06 07 38 19 33  
Page Facebook : "Association ABELocales"



Avec le concours financier de la  
région [www.nouvelle-aquitaine.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.fr)  
et de Grand Poitiers.